

Appui aux commissions

Même sans actualité particulière, votre mission de veille s'exerce et implique de traiter et exploiter l'information régulièrement mais le temps et l'expérience vous manquent pour mettre en lumière des évolutions, procéder à des comparaisons, construire vos propositions sur des diagnostics fiables.

Nous réalisons un contrôle de légalité et de cohérence des informations (combien de bilans sociaux s'avèrent erronés ou les données bien loin de celles que vous avez reçu pour la formation professionnelle ou la situation comparée des hommes et des

femmes ?) mais pas seulement.

Traduire les enjeux RH apporte au CE une capacité d'initiative et, pour prendre l'exemple des rémunérations, les délégués syndicaux aborderont différemment la NAO.

Notre rapport est une opportunité de débattre à partir d'une analyse objective sur des préoccupations identifiées (fidélisation du personnel, précarité, rémunération, égalité professionnelle, mobilités,...).

Au-delà d'un avis motivé sur l'existant, nos conclusions vous proposent des orientations.

Témoignages

« L'examen de la situation comparée des hommes et des femmes a dépassé la question du rattrapage salarial et mis en évidence l'inaccessibilité de certains postes de production au personnel féminin. Cela nous a permis d'engager un chantier sur la pénibilité du travail pour l'ensemble du personnel et de dégager des aménagements qui, non seulement facilite l'accès des femmes à ces postes mais améliore sensiblement la situation des hommes également ».

« Les travaux de la commission ont convaincu l'employeur de voir enfin la formation professionnelle comme un investissement ; la gestion « catalogue » a été écartée au profit d'un véritable pilotage en tenant compte des besoins et demandes des salariés. En impliquant les responsables opérationnels, le taux d'accès à la formation s'est aussi amélioré et on arrête de refuser le départ des opérateurs pour des motifs de charge de travail. La formation est reconnue et planifiée ».

« Le rapport de l'expert comptable était souvent remis après la présentation des comptes jusque l'année suivante. L'assistance de la commission économique nous a aidé à mieux exploiter ce travail de fond et aller plus loin que ce rendez vous annuel. Nous faisons plus facilement le lien entre l'économique et le social et suivons plus régulièrement les évolutions de l'activité. L'information économique est indispensable pour agir efficacement sur le social ».

ALINEA